



NOTE D'ENTRETIEN DU PRESIDENT – MALI

SOMMET DES CHEFS D'ÉTATS DE L'UA

Addis Ababa, Ethiopie, 17-18 février 2024

Messages clefs

- **Encourager** les Autorités maliennes pour la poursuite de la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel en 2024, et les **féliciter** pour les efforts visant à rétablir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire et à accélérer le retour de l'Etat et des services sociaux de base dans les zones de conflits.
- **Féliciter** les Autorités maliennes pour le lancement, le 21 décembre 2023, du processus d'élaboration de la Vision Mali 2063 et de la Stratégie nationale de développement à moyen terme.
- **Féliciter** les Autorités maliennes pour la bonne résilience de l'activité économique, avec un rebond continu de croissance en dépit de chocs multiples, à un taux de 4,6% en 2023 contre 3,7% en 2022, les **féliciter** pour les progrès notables en matière de mesure, de déclaration et de publication des dépenses fiscales, améliorant les recettes fiscales (+1,1 point de pourcentage du PIB en 2023), et les **encourager** à assurer un paiement régulier du service de la dette vis-à-vis de la Banque.
- **Inform** les Autorités maliennes que la revue à mi-parcours du DSP 2021-2025 a été approuvée le 22 janvier 2024. Pour rappel, le DSP 2021-2025 s'articule autour d'un domaine prioritaire unique : « *réduire la fragilité économique à travers des chaînes de valeur agricoles améliorées* ».
- **Souligner** que la Banque soutient les efforts du Mali dans l'intégration régionale, avec (i) le projet d'interconnexion électrique Mauritanie-Mali, (ii) le programme de développement des routes communautaires Mali-Côte d'Ivoire, (iii) le programme de facilitation des transports Burkina Faso-Côte d'Ivoire-Mali. De plus, la Banque accompagne les PME maliennes à tirer profit de la ZLECAf via une étude adoptée et ayant conçu un plan d'action national pour la relance du commerce sur 2 ans permettant aux PME un meilleur accès au marché afin de bénéficier de l'Accord ZLECAf.
- **Relever** que la Banque est sensible à la crise énergétique, et **rappeler** que la Banque finance (i) le développement de la centrale hydroélectrique de Djenné (7,5 MW) et (ii) l'initiative Desert to Power avec un objectif de développer une capacité de 1400 MW en énergie solaire PV d'ici 2035.
- **Souligner** que la Banque soutient les efforts du Mali dans la lutte contre les changements climatiques à travers le Programme intégré de développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du fleuve Niger.
- **Rappeler** que la Banque soutient la transformation de l'agriculture au Mali pour développer les chaînes de valeur agricoles, avec le programme de développement de la zone spéciale de transformation agro-industrielle des régions de Koulikoro et péri-urbaine de Bamako.
- **Relever** qu'au 31 octobre 2023, le portefeuille global comprend 23 opérations pour un montant cumulé de 525,9 millions d'UC. Le portefeuille est dominé par les infrastructures de transport (33,8%), suivi de l'agriculture (30%), de l'énergie (11,2%), de l'eau et de l'assainissement (9,5%) et de la gouvernance (4,8%), du secteur privé (finance et industrie) (4%), des changements climatiques et du développement social (6,7%).

1. Développements politiques et socio-économiques récents d'importance stratégique

- **Développements politiques.** En dépit des avancées dans la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles pour un retour à l'ordre constitutionnel en 2024 (dont la promulgation de la nouvelle Constitution le 22 juillet 2023), l'élection présidentielle, initialement prévue le 04 février 2024, a été reportée sine die pour des « raisons techniques ». Ce report se traduit par une incertitude politique combinée à une incertitude sur le retour à l'ordre constitutionnel.
- **Développements sécuritaires.** La crise sécuritaire s'est dégradée surtout au Centre et au Nord du Mali : 1404 incidents violents ont été enregistrés entre novembre 2022 et novembre 2023, avec 1918 morts et 375 000 personnes déplacées internes (PDI). L'intensification de la crise sécuritaire est en lien avec le retrait de la MINUSMA du 1er juillet au 31 décembre 2023 et l'arrêt des négociations au titre de l'Accord pour la paix et la réconciliation (APR). Cependant, les Forces armées maliennes (FAMA) ont repris le contrôle de la ville de Kidal le 14 novembre 2023.

Tableau 1 : Tendances macroéconomiques et perspectives (2019-2025)

	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
Croissance du PIB réel (%)	4,8	-1,2	3,1	3,7	4,6	4,8	5,4
Inflation, IPC (%)	-3,0	0,5	3,9	9,7	5,1	2,8	2,5
Solde budgétaire (% PIB)	-1,7	-5,5	-4,9	-4,9	-4,8	-4,3	-2,9
Solde des transactions courantes (% PIB)	-7,5	-2,2	-7,7	-6,9	-6,7	-5,4	-4,9

Source : Banque africaine de développement, décembre 2023 ; estimations (e) et prévisions (p).

- **Croissance économique.** L'économie malienne a poursuivi son rebond de croissance en 2023, avec un taux de 4,6% contre 3,7% en 2022. Cette croissance a été principalement tirée par l'agriculture d'exportation (+27,6%) avec la reprise de la production de coton (+100,1%), le commerce (+7%), les transports et communications (+7,5%), le programme des Agropoles du Mali, et la restructuration des unités industrielles en difficultés.
- **Déficit budgétaire et dynamique de la dette.** Le déficit budgétaire a baissé à 4,8% du PIB en 2023 contre 4,9% en 2022. Les dépenses ont augmenté de 13,5% en 2023, mais ont été compensées par une plus forte hausse des recettes totales de 17,1% tirée par les réformes fiscales (promulgation d'un Code minier et d'une loi sur le contenu local, promulgation d'un Code des douanes, hausse et extension des taux d'accises sur certains produits, rationalisation des dépenses fiscales, opérationnalisation du Système interconnecté de gestion des marchandises en transit, digitalisation des déclarations et paiements d'impôts, institution de la facture normalisée). La dette publique a augmenté en 2023 à 53,4% du PIB contre 50,4% en 2022, en raison de la reprise des émissions de titres publics du Mali sur le marché financier de l'UMOA, après les sanctions de la CEDEAO en 2022. Le rythme de hausse de la dette intérieure (+8,20%) au 1^{er} semestre 2023 (contre +3,77% pour la dette extérieure) est préoccupant. Toutefois, selon l'analyse du FMI sur la viabilité de la dette en 2023, le risque de surendettement public reste modéré. Le Mali continue d'accumuler des arriérés de paiement du service de la dette extérieure (à la date du 24 janvier 2024, les arriérés vis-à-vis de la Banque s'élèvent à 622 561,46 UC pour les échéances du 01 et 15 janvier 2024).
- **Perspectives et risques.** La croissance devrait continuer d'augmenter à 4,8% en 2024 et 5,4% en 2025, tirée par les activités extractives soutenues par le nouveau Code minier et la Loi sur le contenu local, l'exploitation du lithium, le rebond continu de la production de coton et la reprise des activités des industries textiles. L'inflation devrait continuer de baisser à 2,8% en 2024 et 2,5% en 2025, assurant son retour dans la zone cible de la BCEAO, en lien avec la poursuite de la politique monétaire restrictive combinée aux mesures prises par le gouvernement. Le déficit budgétaire devrait continuer à s'améliorer à 4,3% en 2024 et 2,9% en 2025 du fait de la poursuite des réformes fiscales couplée à la politique de rationalisation des dépenses publiques, avec la mise en place du Système intégré de gestion des agents de la fonction publique et le Pacte de stabilité sociale et de croissance. Le déficit du compte courant devrait aussi continuer de s'améliorer à 5,4%

en 2024 et 4,9% en 2025, en relation avec la Stratégie nationale de développement des exportations 2022-2025 visant à augmenter ces dernières de 25% d'ici 2025, la suspension de l'importation de la farine de blé et des pâtes alimentaires, et la décision du Gouvernement indien d'interdire l'exportation du riz brisé, réduisant les importations de riz du Mali.

- **Pauvreté et indicateurs sociaux.** La pauvreté a augmenté à 45,5% en 2022 (contre 44,6% en 2021 et 41,9% en 2020). La population est majoritairement composée de jeunes (67% ont moins de 25 ans en 2022) qui sont exposés au chômage (13% pour les 15-24 ans en 2022 contre 6,1% au niveau national). La détérioration de la crise sécuritaire a limité la présence de l'État dans les zones de conflit, affectant la prestation de services sociaux de base dans les domaines de : **(i)** l'éducation où le nombre d'écoles fermées a augmenté de 20% et le taux brut d'accès a baissé de 76% en 2018-2019 à 69% en 2021-2022, **(ii)** la santé où 2,5 millions de personnes (11,5% de la population) n'ont pas accès à une couverture sanitaire, **(iii)** la protection sociale où 78% de la population manquent de prise en charge sociale. La situation humanitaire s'est aussi détériorée, avec une hausse de 17% du nombre de personnes en besoin d'aide humanitaire, et un niveau élevé de l'insécurité alimentaire (l'indice de la faim dans le monde a classé le Mali 93^{ème} sur 121 pays en 2022, et 5,6% de la population sont dans la phase « crise et pire »).

2. Engagements du Groupe de la Banque au Mali

- **Le DSP 2021-2025 du Mali a été approuvé par les Conseils le 02 juin 2021.** Son objectif principal est de « remédier aux défis de fragilité économique ». Il s'articule autour d'un domaine prioritaire unique : « réduire la fragilité économique à travers des chaînes de valeur agricoles améliorées ». La revue à mi-parcours du DSP 2021-2025 a été approuvée le 22 janvier 2024.
- **Programme indicatif de prêts 2023-2025.** Le programme de prêts 2023-2025 comporte 7 opérations toutes souveraines pour un montant total de 173,14 millions d'UC. Les opérations du secteur privé ont été reléguées en pipeline du fait du risque pays élevé.
- **Dialogue de haut niveau.** Le dialogue politique s'est focalisé sur les défis de développement et du portefeuille, notamment **(i)** la transformation de l'économie et le développement du secteur privé, en particulier les PME/PMI, **(ii)** la gestion des finances publiques, avec les réformes pour renforcer la mobilisation de ressources domestiques, la diversification des sources de financement de l'économie, et le renforcement des capacités à souscrire aux ressources du guichet BAD, **(iii)** la résilience climatique, la transition énergétique et le financement privé du climat et de la croissance verte, **(iv)** la politique genre et l'autonomisation des femmes au financement, **(v)** la crise énergétique, **(vi)** le déficit en infrastructures de transport, **(vii)** le secteur extractif, **(viii)** l'insécurité alimentaire, **(ix)** la gouvernance, **(x)** la performance du portefeuille, avec la prise en compte de l'insécurité dans les opérations de la Banque et la prise en charge des frais liés à l'indemnisation des personnes affectées par les projets.

3. Portefeuille en cours du Groupe de la Banque au Mali

- **Composition du portefeuille.** Au 31 octobre 2023, le portefeuille global comprend 23 opérations pour un montant cumulé de 525,9 millions d'UC. Le secteur public comprend 22 projets dont 2 sont cofinancés par l'Union européenne via les ressources de la Convention de délégation en vue d'une gestion indirecte (PAGODA). Le portefeuille est dominé par les infrastructures de transport (33,8%), suivi de l'agriculture (30%), de l'énergie (11,2%), de l'eau et de l'assainissement (9,5%) et de la gouvernance (4,8%), du secteur privé (finance et industrie) (4%), des changements climatiques et du développement social (6,7%). Le portefeuille comprend 4 opérations régionales représentant 31% des ressources, avec le projet de facilitation de transport entre le Mali et la Côte d'Ivoire (PR8), le projet d'interconnexion électrique Guinée-Mali, le programme intégré de

développement et d'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC/BN), et la phase 2 du P2RS.

- **La performance globale du portefeuille connaît une progression appréciable.** Le taux d'instruments flagués est passé de 93% à fin septembre 2022 à 56% à fin octobre 2023, du fait de la stabilisation progressive de la situation politique et des sanctions de la CEDEAO qui ont entraîné la suspension des transactions financières et monétaires du pays avec la BCEAO. De plus, le portefeuille a été légèrement assaini avec la clôture de certaines opérations en situation de quasi-blocage et l'entrée de nouvelles opérations approuvées en 2022. Cependant, le taux de 56% d'instruments flagués reste encore élevé et traduit une faible performance du portefeuille. Le rythme d'exécution des projets est lent à cause de : **(i)** l'instabilité politique marquée par un turnover élevé dans les ministères de tutelle des projets et les suspensions de coopération de la Banque et d'autres PTF, consécutives au changement institutionnel et aux sanctions régionales et internationales ; **(ii)** la faible capacité des UGP, particulièrement en passation de marchés. La performance du portefeuille est aussi tirée vers le bas par les projets du secteur de l'agriculture dont certains ont connu des problèmes de mal gouvernance (dépenses inéligibles, emprunt auprès de banques commerciales). Le taux de décaissement du portefeuille du secteur public est faible (38%) pour un portefeuille dont l'âge moyen est de 4,6 ans. Ce taux s'explique par des projets en phase de démarrage qui n'ont pas encore commencé à décaisser, l'approbation de 6 nouveaux projets de 2020 à 2022, et la sortie du portefeuille (sur la période du DSP) de 6 opérations.

4. Progrès du Groupe de la Banque vers la réalisation des Top 5 au Mali

- **Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie.** Après avoir financé la phase préparatoire des projets **(i)** d'interconnexion en 225 KV des réseaux électriques du Mali et de la Guinée et **(ii)** d'aménagement de 5 minicentrales hydroélectriques, la Banque a approuvé en 2017 le financement des phases d'investissement. Ces projets permettront d'une part, de renforcer l'approvisionnement en électricité par l'importation de 800 Gigawattheures (GWh) par an ainsi que la production locale, et d'autre part de connecter au réseau électrique les riverains de la ligne d'interconnexion et des minicentrales.
- **Nourrir l'Afrique.** La mise en œuvre du Programme de développement de l'irrigation dans le Bassin du Bani et Sélingué (PDI-BS) achevé en 2019, a permis d'enclencher le développement dans les zones de Sélingué, Bla/San et Djenné. Les résultats suivants ont été atteints : **(i)** au Moyen Bani, 11.400 hectares de riz en submersion contrôlée pendant l'hivernage ; **(ii)** à Djenné, 4 400 hectares sont mis en valeur ; **(iii)** à Sélingué, avec le seuil de Kourouba, 915 hectares ont été mis en valeur. Le projet a également aménagé le barrage agricole de Talo et les ouvrages connexes, engendrant des rendements à l'hectare satisfaisants.
- **Industrialiser l'Afrique.** La Banque a renforcé le système bancaire en appuyant **(i)** la Banque malienne de solidarité ainsi que le tissu industriel avec le Moulin Moderne du Mali, et **(ii)** la Banque malienne de solidarité avec une ligne de crédit. Le soutien de la Banque au secteur industriel s'est diversifié avec l'industrie de la production d'énergie électrique, notamment avec l'approbation de 3 prêts (1 prêt en octobre 2016, 1 autre en mars 2017 et un 3^{ème} en juin 2018) d'un montant de 42,48 millions d'USD (28,9 millions d'UC) dans le cadre du projet de production d'énergie renouvelable à base solaire avec l'opération Ségou Solar PV.
- **Intégrer l'Afrique.** Outre le projet d'interconnexion électrique Mali-Guinée en cours de mise en œuvre, la Banque est engagée dans le financement du bitumage de la route régionale reliant la Côte d'Ivoire au Mali (140 km). Ce projet, dont la route principale est opérationnelle, est en cours d'achèvement. Il permet de contribuer à l'amélioration de la fluidité du trafic et à la réduction des temps et coûts de transport sur le corridor Bamako – Port de San Pedro (en Côte d'Ivoire).

- **Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique.** L'intervention en cours de la Banque dans le secteur de l'eau a permis de relever le taux d'accès à l'eau potable qui est passé de 36% à 65% dans la ville de Bamako. Plus de 1 200 000 personnes supplémentaires auront accès à l'eau potable avec la réalisation de plus de 100 000 branchements sociaux, 1108 bornes fontaines.

Préparée par : Ameth Saloum NDIAYE, Economiste pays principal, ECCE/COML
Firmin BRI, Chargé de programme pays, COML
Issiaka COULIBALY, Macroéconomiste supérieur, ECCE/COML

Revue par : Guy Blaise NKAMLEU, Spécialiste en Chef en économie, ECCE/RDGW

Approuvée par : Adalbert NSHIMYUMUREMYI, Responsable pays, COML
Joseph Martial RIBEIRO, Directeur general adjoint, RDGW

Date : 24 janvier 2024

ANNEXES – THÈMES DE LA RÉUNION DE L’UA ET RÔLE DE LA BANQUE AU MALI

ANNEXE 1 – POINTS DE DISCUSSION DU PRESIDENT / Q&R	7
ANNEXE 2 – CONTRIBUTION DE LA BANQUE A L’AGENDA 2063 DE L’UA AU MALI	8
ANNEXE 3 – PROGRES DE LA BANQUE SUR LES INITIATIVES SPECIALES AU MALI	10
ANNEXE 4 – CONTRIBUTION DE LA BANQUE A L’AGENDA DU MALI SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	11
ANNEXE 5 – CONTRIBUTION DE LA BANQUE A L’INTEGRATION REGIONALE ET AU COMMERCE AU MALI	12
ANNEXE 6 – INFORMATION POLITIQUE ET ECONOMIQUE SUR LE MALI	13
ANNEXE 7 – PROGRAMME DE PRETS INDICATIFS (IOP) 2023-2025 DE LA BANQUE POUR LE MALI.....	14
ANNEXE 8 – APERÇU DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE AU MALI	15
ANNEXE 9 – MEMBRES CLEFS DE LA DELEGATION DU GOUVERNEMENT DU MALI	17

ANNEXE 1 – POINTS DE DISCUSSION DU PRESIDENT / Q&R

A. Questions que le gouvernement est susceptible de soulever

A.1. Demander à la Banque de soutenir les besoins pressants en appuis budgétaires

Réponse : La Banque n'a pas prévu d'appui budgétaire avant les élections présidentielles prévues en 2024, en raison de l'incertitude politico-sécuritaire qui pourrait ne pas être propice à la mise en œuvre des réformes y afférentes. Le prochain appui budgétaire de la Banque pour le pays est prévu en 2025 pour un montant de 15 millions d'UC. En raison de ses difficultés de trésorerie, le Mali continue d'accumuler des arriérés de paiement du service de la dette extérieure (au 24 janvier 2024, les arriérés vis-à-vis de la Banque s'élèvent à 622 561,46 UC pour les échéances du 01 et 15 janvier 2024).

A.2. Demander à la Banque de soutenir le Mali pour faire face à la crise énergétique

Réponse : La Banque finance **(i)** le développement de la centrale hydroélectrique de Djenné (7,5 MW) et **(ii)** l'initiative Desert to Power avec un objectif de développer une capacité de 1400 MW en énergie solaire PV d'ici 2035.

B. Points de discussion avec les autorités

B.1. Difficultés dans la mise en œuvre de la facilité africaine de production alimentaire d'urgence de la Banque au Mali

Des retards sont enregistrés dans le démarrage du Projet d'urgence de production et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PUPSAN), se traduisant par une prorogation de la durée initiale de ce projet de 12 mois à 18 mois, soit un énorme retard de 6 mois. La Banque doit solliciter une plus grande implication des autorités maliennes pour une mise en œuvre réussie de cette Facilité.

B2. Difficultés entravant la mise en œuvre du Projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali (PIEGM)

Ces difficultés sont liées à **(i)** la non-finalisation du processus d'indemnisations, et **(ii)** la non-mise en vigueur du contrat de l'entreprise chargée des travaux de construction de la ligne haute tension entre le poste de Sanankoroba et la frontière guinéo-malienne, à cause du non-paiement de la part euro de l'avance de démarrage. L'évolution du processus d'indemnisations est déterminante d'une part pour le démarrage effectif des travaux de construction de la ligne de transport, et d'autre part pour le traitement par la Banque de la requête de prorogation de deux ans de la date de clôture du projet (31 décembre 2023). Pour la mise en vigueur du contrat de TRANSRAIL (Inde), un accord a été trouvé pour l'ouverture d'un compte bancaire par EDM destiné à recevoir les paiements de la BOAD en CFA ; EDM devant se charger du transfert des fonds en euros à TRANSRAIL. En rapport avec la ligne de transport d'énergie de haute tension (HT) et la ligne principale de distribution de moyenne tension (MT) qui traversent le fleuve Niger au niveau du village de Djoliba, les emplacements prévisionnels de certains pylônes sont menacés par l'érosion, qui est accélérée par l'activité des orpailleurs traditionnels, et que, parallèlement aux solutions techniques en cours d'études pour protéger les berges à ces niveaux et aux sensibilisations faites par l'Unité de gestion du projet (UGP), des dispositions doivent être prises par les autorités maliennes pour freiner cette activité dans la zone.

B.3. Signature diligente du Décret de déclaration d'utilité publique (DUP) dans le cadre du Projet de développement de mini centrales hydroélectriques et réseaux de distribution associés (PDM-HYDRO)

Cette signature sera suivie de la mise en place des différentes commissions en charge du recensement, de l'évaluation et de l'indemnisation des Personnes affectées par le projet (PAPs) dans le couloir des lignes électriques de distribution.

ANNEXE 2 – CONTRIBUTION DE LA BANQUE A L'AGENDA 2063 DE L'UA AU MALI

Les interventions de la Banque contribuent à faire avancer l'Agenda 2063 de l'UA au Mali, avec une stratégie orientée vers la diversification économique à travers un appui à la transformation agricole et au développement des infrastructures d'énergie et de transport pour connecter les centres de productions agricoles avec les centres de marchés, combiné à une hausse substantielle de l'appui en faveur du secteur privé passant de 8,56% du portefeuille à 29,72% du pipeline pour développer les PME/PMI, créer de la haute valeur ajoutée et plus d'emplois décents et durables pour les jeunes et les femmes, particulièrement en zones de conflits où la fragilité est la plus aiguë.

Production agricole, productivité et résilience au changement climatique. A travers le DSP 2021-2025 approuvé le 02 juin 2021, la Banque appuie le Mali dans la création d'agropoles ou Zones spéciales de transformation agro-alimentaire (ZSTA) au niveau des grands bassins de production des régions de Ségou et San (zones de conflits), et Koulikoro et Sikasso (zones d'insécurité) afin de mieux rentabiliser ses anciens investissements, créer plus de valeur ajoutée et d'emplois décents et durables pour les femmes et les jeunes. Pour attirer les investissements privés, ces ZSTA bénéficieront du statut de zones économiques spéciales (ZES) et mettront, à la disposition des industriels, des infrastructures adéquates (énergie, eau, routes) et des services spécialisés (chaîne du froid, laboratoire et certification, services aux entreprises, technologie de l'information et de la communication, traitement des déchets). Autour des ZSTA seront conçus des Centres de transformation agro-alimentaire (CTA) qui sont des installations physiques multifonctionnelles qui serviront à la fois de centre d'affaires, de formation, de stockage et de pré-traitement des produits agricoles destinés à l'approvisionnement des ZSTA ou des marchés. Les interventions de la Banque dans le secteur de l'agriculture au Mali représentent 19% des ressources du portefeuille de la Banque dans le pays, notamment à travers les projets suivants : **(i)** Projet de renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des cultures irriguées (PRESA-DCI), **(ii)** Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Koulikoro (PRESAN-KL), **(iii)** Étude du projet d'aménagement, de développement intégré et de résilience de communautés locales au changement climatique dans les plaines du Delta 2 (PDIR-PD2), **(iv)** Etude de projet de transformation de l'agriculture malienne et l'emploi des jeunes, et **(v)** Programme de développement de la zone spéciale de transformation agro-industrielle des régions de Koulikoro et Péri-Urbain de Bamako (PDZSTA-BK). La Banque prévoit également de financer, en 2022, 2 opérations du secteur de l'agriculture, à savoir : **(i)** Projet de transformation de l'agriculture, appui à l'entrepreneuriat des jeunes dans les chaînes de valeurs agricoles, et **(ii)** 2^e Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel, d'un montant total de 60 millions d'UC. La Banque soutient le Mali dans la gestion des risques climatiques en canalisant les ressources vers l'adaptation et la résilience au changement climatique, avec des projets visant : **(i)** le traitement et la gestion durable de 100 000 hectares de terres dégradées pour réduire le processus d'ensablement du fleuve Niger ; **(ii)** la construction et réhabilitation des ouvrages hydrauliques à buts multiples pour mobiliser environ 75 millions de mètres cubes d'eau par an pour des activités agropastorales ; **(iii)** la mise en place d'un Fonds régional d'adaptation aux changements climatiques pour financer de manière pérenne les actions de préservation des écosystèmes et d'adaptation aux changements climatiques des populations du bassin du fleuve Niger ; **(iv)** augmenter la séquestration du carbone (dans les sols et les arbres) et réduire les émissions de gaz à effet de serres ; **(v)** gérer de façon optimale les ressources en eau disponibles.

Intégration régionale. La Banque appuie le Mali dans le domaine de l'intégration régionale en : **(i)** connectant le Mali avec d'autres pays via des infrastructures de transport, comme le projet de bitumage de la route régionale reliant Bamako (Mali) au Port de San Pedro (Côte d'Ivoire), le projet de route reliant Bougouni-Manankoro (Mali) à la frontière de Côte d'Ivoire, et le projet

d'aménagement de la route transsaharienne entre Kidal et Bourem, **(ii)** en mettant en place des projets d'énergie, comme le projet d'interconnexion électrique Mali-Guinée.

Autonomisation des femmes et des jeunes. A travers ses projets *Enable Youth Mali* et *Youth Entrepreneurship and Innovation Multi Donor Trust Fund (YEI MDTF)*, la Banque compte réduire les disparités de genre, de marché du travail, d'emplois et de formation professionnelle des femmes et des jeunes (femmes et hommes) et promouvoir des activités dirigées par ces couches vulnérables afin d'améliorer significativement la création d'emplois, augmenter leurs revenus, renforcer leur autonomisation et leurs compétences. Avec sa stratégie 2021-2025, la Banque soutiendra donc l'autonomisation économique des femmes et des jeunes et le renforcement de leurs capacités visant l'auto-emploi (entreprenariat), ainsi que l'accès au financement dans les projets ciblés dont *Enable Youth Mali* et *YEI MDTF*. Plus généralement, la Banque augmentera la part du portefeuille allouée au secteur privé de 8,56% du portefeuille actuel à 29,72% du programme de prêts 2021-2025, pour une croissance économique plus inclusive. Un accent particulier sera mis sur les poches de plus grande vulnérabilité, notamment les zones de conflits qui absorberont 46% des opérations de la Banque.

ANNEXE 3 – PROGRES DE LA BANQUE SUR LES INITIATIVES SPECIALES AU MALI

Desert-to-Power (D2P). Une étude d'intégration de la production solaire, financée à travers les ressources de la Facilité d'appui à la transition (FAT) mobilisées en 2021 (945 000 dollars US), a été finalisée en juin 2023. Pour cette étude, il a été décidé, avec la partie malienne, de s'orienter vers un ambitieux objectif pour le système électrique de développer une capacité additionnelle de 1400 MW en énergie solaire PV d'ici 2035, tout en intégrant des systèmes de stockage par batterie d'une capacité totale de 288 MW/912 MWh à déployer à différents endroits du réseau. Toutefois, les autres activités financées, au titre du programme d'assistance technique SEFA *Desert to Power* (1 million de dollars US pour le Mali), et du programme de mini réseau SEFA AMAP (829 732 USD pour le Mali) dont les ressources ont été mobilisées en 2022, sont en cours de réalisation, incluant : une étude technique, environnementale et sociale pour l'hybridation de trois centrales thermiques avec extension de réseaux de distribution à Nioro, Gao et Tombouctou ; une étude d'actualisation du plan d'électrification rurale (PDER) ; une étude de faisabilité pour l'électrification de 100 localités et une actualisation des instruments juridiques de l'AMADER. Avec le soutien de la Banque, le Mali a préparé et présenté, en juin 2023, au sous-comité technique du CIF, son plan d'investissement relatif au programme d'intégration des énergies renouvelables, pour bénéficier d'une allocation d'investissement de 70 millions de dollars et de 500 000 dollars de fonds pour cofinancer les projets prioritaires. L'allocation d'investissement de 70 millions de dollars sera mise en œuvre par la BAD et la Banque mondiale. La Banque a approuvé en décembre 2023 un financement de 302,9 millions de dollars US pour le Mali et la Mauritanie afin de contribuer à la mise en œuvre du Projet d'interconnexion électrique de 225 kV Mauritanie-Mali et de développement de centrales solaires associées dans le cadre de l'Initiative Desert to Power.

African Financial Stability Mechanism (AFSM). Le Mali a favorablement répondu à la réunion de la Banque le 18 mai 2021, et a désigné 5 Experts techniques du Ministère de l'économie et des finances pour accompagner le processus de mise en place de AFSM.

Africa disaster risk Financing Program. Le Mali fait partie des pays qui bénéficieront du financement de la Banque pour les activités d'amélioration de la résilience et de riposte aux chocs climatiques, en améliorant la gestion des risques de catastrophe naturelle. Un montant de 4,4 millions USD (3 millions d'UC) seront consacrés à cette opération au Mali.

Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA). L'initiative *Affirmative Finance Action for Women in Africa* (AFAWA) de la Banque compte déployer au Mali une assistance technique pour 2023-2024 pour la filiale malienne du Groupe de la Banque pour le commerce et l'industrie afin de soutenir des PME dirigées par des femmes. D'autres interventions (financière et non financière) sont en cours de négociation avec des institutions financières régionales en Afrique de l'Ouest couvrant le Mali.

Special Agro-Processing Zones (SAPZ). La Banque a procédé, le 02 mars 2023, au lancement officiel du Programme de développement de la zone spéciale de transformation agro-industrielle des Régions de Koulikoro et Péri-urbaine de Bamako (PDZSTA-KB). La Banque aménagera aussi d'autres SAPZ dans les grands bassins de production de Ségou et San (zones de conflit).

Technologies for African Agricultural Transformation (TAAT). La Banque financera 25 centres de transformation agro-alimentaire (CTA) au Mali qui graviteront autour des SAPZ pour appuyer l'augmentation de la production grâce aux TAAT.

ANNEXE 4 – CONTRIBUTION DE LA BANQUE A L’AGENDA DU MALI SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Au plan régional, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique au Mali, la Banque finance le Programme intégré de développement et d’adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC), pour lequel la Banque a octroyé 9,27 millions d’UC au Mali, et dont l’objectif porte sur : **(i)** le traitement et la gestion durable de 100 000 hectares de terres dégradées pour réduire le processus d’ensablement du fleuve Niger ; **(ii)** la construction et réhabilitation des ouvrages hydrauliques à buts multiples pour mobiliser environ 75 millions de m³ (mètres cubes) d’eau par an pour des activités agropastorales ; **(iii)** la mise en place d’un Fonds régional d’adaptation aux Changements climatiques. Ce Fonds financera de manière pérenne les actions de préservation des écosystèmes et d’adaptation aux changements climatiques des populations du bassin du fleuve Niger.

La Banque soutient également la résilience au changement climatique au Mali à travers : **(i)** des projets nationaux dans le secteur de l’agriculture avec l’aménagement de périmètres irrigués pour l’agriculture et pour l’élevage (projets PRESA-DCI et PRESAN-KL) qui sont en cours de mise en œuvre et 2 autres projets prévus dans le programme de prêts de 2022 (PATAM et PARCB) pour un montant total de 60 millions d’UC. **(ii)** le Projet de Mise à l’échelle approche intégrée de la résilience au changement climatique en zones agroforesterie qui vise à : **(i)** augmenter la séquestration du carbone (dans les sols et les arbres) et à réduire les émissions de gaz à effet de serres (GES) ; **(ii)** gérer de façon optimale les ressources en eau disponibles.

ANNEXE 5 – CONTRIBUTION DE LA BANQUE A L'INTEGRATION REGIONALE ET AU COMMERCE AU MALI

La Banque intervient dans le financement des opérations visant à renforcer l'intégration régionale du Mali.

Dans les secteurs des infrastructures routières, le Projet de facilitation de transport entre le Mali et la Côte d'Ivoire (PR8), avec 140 km de voie bitumée et des ouvrages annexes, financé par la Banque à hauteur de 70,77 millions d'UC est en cours de finalisation. La Banque finance aussi d'autres projets régionaux de transport routier au Mali, notamment : le projet de route reliant Bougouni-Manankoro (Mali) à la frontière de Côte d'Ivoire, et le projet d'aménagement de la route transsaharienne entre Kidal et Bourem.

Dans le secteur de l'énergie, la Banque a octroyé 30 millions d'UC au Mali dans le cadre d'un important projet d'interconnexion en 225 kv des réseaux électriques du Mali et de la Guinée en cours de mise en œuvre depuis décembre 2017. Elle a aussi approuvé, le 14 décembre 2023, un financement de 302,9 millions de dollars US pour le Mali et la Mauritanie afin de contribuer à la mise en œuvre du Projet d'interconnexion électrique de 225 kV Mauritanie-Mali et de développement de centrales solaires associées dans le cadre de l'Initiative Desert to Power.

Au titre de la ZLECAf, pour accompagner les entreprises maliennes à tirer profit de cet accord, la Banque a réalisé, en mai 2023, une étude intitulée « Déployer la numérisation et le commerce pour renforcer la résilience en Afrique de l'Ouest : Positionner les PME dirigées par des jeunes pour la ZLECAf », sur financement du Fonds fiduciaire multidonateurs pour l'entrepreneuriat et l'innovation des jeunes (YEI MDTF). L'étude a ciblé les PME maliennes dirigées par des jeunes et des femmes dans les secteurs de l'agriculture et des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle visait à (i) appuyer le gouvernement à évaluer la préparation des PME à la ZLECAf, et (ii) concevoir une boîte à outils de numérisation des entreprises et un plan d'action national pour la relance du commerce sur 2 ans permettant aux PME, sur la base d'une utilisation accrue de la numérisation, un meilleur accès au marché afin de bénéficier de l'Accord ZLECAf et d'avoir une meilleure insertion dans les chaînes de valeur régionales.

ANNEXE 6 – INFORMATION POLITIQUE ET ECONOMIQUE SUR LE MALI

Tableau 1 – Information de base

Pays	Mali
Président de transition	SE Colonel Assimi GOITA
Forme de l'Etat	République en Transition depuis août 2020
Premier ministre de transition	Dr. Choguel Kokalla Maïga
Langue officielle	Bambara
Capitale	Bamako
Superficie	1,24 millions km ²
Population	22 395 485 habitants (Recensement 2022)
Espérance de vie	59,4 ans (2022)
PIB réel	19,3 milliards d'USD (2022)
RNB par habitant	850 USD (2022)
Devise	Franc CFA
Nouveau découpage administratif	01 district, 19 régions, 159 cercles, 474 arrondissements, 815 communes, 12 641 villages, fractions et quartiers (promulgué le 13 mars 2023).

ANNEXE 7 – PROGRAMME DE PRETS INDICATIFS (IOP) 2023-2025 DE LA BANQUE POUR LE MALI

SECTEURS	PROJETS	MONTANT FAD (PBA+FAT)									BAD et AUTRES
		PBA Prêt	PBA Don	FAT Prêt	FAT Don	Annulation Prêt	Annulation Don	Régional Prêt	Régional Don	TOTAL	(Millions UC)

	Programme indicatif de prêts pour 2023	10	0	33,5	0			15	0	58,5	
Transport	Prêt complémentaire au RTS2 (*)			33,5						33,5	
Energie	DtP- Kayes – Yélimané 225 kV double circuit transmission line (Interconnexion Mauritanie-Mali) 2024	10						15		25	

	Programme indicatif de prêts pour 2024	39,1	0	21	0			30	0	90,1	
Transport	Programme de développement et de connectivité des routes communautaires (Bougouni-Manankoro-Frontière de Côte d'Ivoire)	14,55		5,45				30		50	
Energie	Projet de la Boucle 225 kV Nord de Bamako (PBNB)	10		10						20	
Agriculture	Projet d'aménagement, de développement intégré, de résilience au changement climatique dans les plaines du Delta 2 (PDIR-PD2) // ou Projet d'urgence de production et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PUPSAN) Prêt complémentaire (*)	14,55		5,55						20,1	

	Programme indicatif de prêts pour 2025	24,54	0	0	0			0	0	24,54	
Gouvernance	Programme d'appui budgétaire	15								15	
Energie	Centrales solaires de Safo et Kambila et composante <i>Desert to Power (DtP)-Hybrid and rural access program</i>	9,54								9,54	

											173,14
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------

(*) Les zones de projets de ces opérations s'étendent dans des régions de conflits.

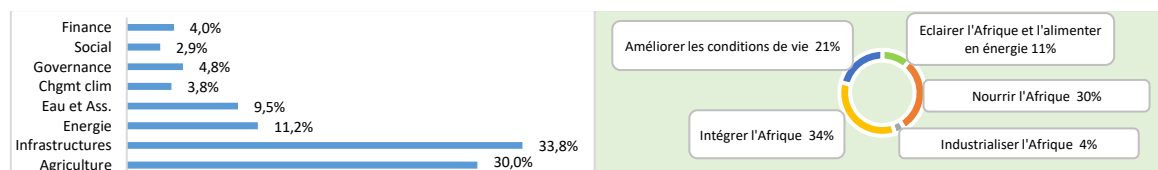
ANNEXE 8 – APERÇU DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE AU MALI

Depuis l’approbation du DSP en juin 2021, le portefeuille de la Banque au Mali s’est enrichi de 6 nouvelles opérations. Ces 6 opérations sont orientées vers la gouvernance (1 projet) et le renforcement de la résilience des populations (5 projets) (Annexe A.2.1).

Six projets ont été clôturés après l’expiration de leur délai de décaissement ou annulés. Il s’agit du projet d’appui à la promotion des énergies renouvelables (PAPERM), du programme d’appui à la croissance économique (PACE 2), de la première phase du programme d’appui au renforcement de la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l’Ouest (P1-P2RS), du projet de transformation de l’agriculture (PPF-PATAM), de la ligne de crédit de la Banque malienne de solidarité (BMS), et du projet Ségou Solar.

Composition du portefeuille. Au 31 octobre 2023, le portefeuille global comprend 23 opérations pour un montant cumulé de 525,9 millions d’UC. Le secteur public comprend 22 projets dont 2 sont cofinancés par l’Union européenne via les ressources de la Convention de délégation en vue d’une gestion indirecte (PAGODA). Le portefeuille est dominé par les infrastructures de transport (33,8%), suivi de l’agriculture (30%), de l’énergie (11,2%), de l’eau et de l’assainissement (9,5%) et de la gouvernance (4,8%), du secteur privé (finance et industrie) (4%), des changements climatiques et du développement social (6,7%). Le portefeuille comprend 4 opérations régionales représentant 31% des ressources, avec le projet de facilitation de transport entre le Mali et la Côte d’Ivoire (PR8), le projet d’interconnexion électrique Guinée-Mali, le programme intégré de développement et d’adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Niger (PIDACC/BN), et la phase 2 du P2RS.

Figure 1. Composition du portefeuille du secteur public **Figure 2.** Répartition du portefeuille par Top-5



Source : Calculs de l’auteur

Analyse de la performance du portefeuille public pays

La performance globale du portefeuille connaît une progression appréciable. Le taux d’instruments flagués est passé de 93% à fin septembre 2022 à 56% à fin octobre 2023, du fait de la stabilisation progressive de la situation politique et des sanctions de la CEDEAO qui ont entraîné la suspension des transactions financières et monétaires du pays avec la BCEAO. De plus, le portefeuille a été légèrement assaini avec la clôture de certaines opérations en situation de quasi-blocage (P1-P2RS, PPF-PATAM, Segou Solar) et l’entrée de nouvelles opérations approuvées en 2022 (P2-P2RS, PARCB, PUPSAN, PARCC). Cependant, le taux de 56% d’instruments flagués reste encore élevé et traduit une faible performance du portefeuille. Le rythme d’exécution des projets est lent à cause de : **(i)** l’instabilité politique marquée par un turnover élevé dans les ministères de tutelle des projets et les suspensions de coopération de la Banque et d’autres PTF, consécutives au changement institutionnel et aux sanctions régionales et internationales ; **(ii)** la faible capacité des UGP, particulièrement en passation de marchés. La performance du portefeuille est aussi tirée vers le bas par les projets du secteur de l’agriculture dont certains ont connu des problèmes de mal gouvernance (dépenses inéligibles, emprunt auprès de banques commerciales). Le taux de décaissement du portefeuille du secteur public est faible (38%) pour un portefeuille dont l’âge moyen est de 4,6 ans. Ce taux s’explique par des projets en phase de démarrage qui n’ont pas encore commencé à décaisser (RTS2 avec 94 millions d’UC et PDZSTA avec 14,18 millions d’UC), l’approbation de 6 nouveaux projets de 2020 à 2022, et la sortie du portefeuille (sur la période du DSP) de 6 opérations.

Projets âgés. Le portefeuille des opérations a une moyenne d'âge de 4,83 ans au 31 octobre 2023. Le portefeuille comprend 3 projets âgés : **(i)** le projet de renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des cultures irriguées (PRESA-DCI), âgé de 9,92 ans, connaît une suspension de ses activités depuis février 2020 à la suite de problèmes de gouvernance (dépenses inéligibles, emprunt auprès de banques commerciales, etc.), **(ii)** le projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de Koulikoro (PRESAN-KL), âgé de 9,08 ans, est suspendu dans les mêmes conditions que le précédent projet PRESA-DCI. Ces deux projets ne seront pas prorogés au-delà de leur date de dernier décaissement fixée au 31 décembre 2023, **(iii)** le projet d'adduction d'eau potable de Bamako (PAEP), âgé de 10 ans. Le retard dans la mise en œuvre est dû au long délai de passation des marchés et à la COVID-19. Malgré ce retard, le projet connaît un taux d'exécution physique de 77,9% et de décaissement de 73,98%. La date limite du dernier décaissement est fixée au 31 décembre 2024.

Plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays (PAPP) 2022. Le taux de mise en œuvre du PAPP 2022 a été évalué dans le Tableau 2. Les actions non réalisées ou en cours de réalisation représentent 83,33% des actions prévues. Afin d'accélérer la mise en œuvre des actions, un suivi plus régulier a été convenu avec la partie malienne avec une périodicité de 1 à 2 mois. La plupart des actions non réalisées ont été reconduites dans le PAPP 2023 (Annexe A.3.2). Les principaux défis à la bonne performance du portefeuille pays sont : **(i)** les retards dans la satisfaction des conditions de premier décaissement (recrutement du personnel-clé des projets), **(ii)** la faible gouvernance et la faible capacité générale des UGP, **(iii)** la faible capacité des UGP en passation de marchés, **(iv)** le manque d'implication des ministères dans le suivi du management des UGP qui leur sont rattachées, **(v)** les longs délais de traitement des dossiers d'acquisition tant dans l'administration publique qu'à la Banque, **(vi)** le retard dans la soumission des rapports d'audit, **(vii)** les lourdeurs administratives et le long circuit de recensement et l'indemnisation des personnes affectées par les projets.

Tableau 1. Mise en œuvre du plan d'amélioration de la performance du portefeuille pays 2022

Actions retenues	Niveau de réalisation	Nombre d'actions
18 actions prioritaires	▪ Réalisé : 16,67%	3
	▪ Partiellement réalisé : 55,55%	10
	▪ Non réalisé : 27,78%	5

Source : Calculs de l'auteur

ANNEXE 9 – MEMBRES CLEFS DE LA DELEGATION DU GOUVERNEMENT DU MALI



Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat

- Président de la Transition, Chef de l'Etat depuis le 28 mai 2021
- Vice-président de la Transition du 25 septembre 2020 au 28 mai 2021
- Chef de l'État du 24 août au 25 septembre 2020
- Titulaire de la Médaille Croix de la Valeur militaire, Médaille de Mérite militaire, Médaille commémorative de campagne, Médaille de la Défense française avec échelon Or, Médaille des Nations-Unies au Darfour



S.E. Abdoulaye DIOP, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale

- Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Mali depuis juin 2021 après un premier passage entre 2014-2017
- Représentant du Programme alimentaire mondial auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) entre 2012 et 2014
- Directeur des opérations du Programme alimentaire mondial au Malawi entre 2009 et 2012
- Ambassadeur du Mali aux États-Unis, avec une juridiction qui couvre le Brésil, le Chili, le Mexique, le Pérou et l'Uruguay entre 2003 et 2009 ;
- Conseiller diplomatique principal du Président de la République entre 2000 et 2003
- Représentant personnel du chef de l'Etat et membre du comité de pilotage du NEPAD entre 2000 et 2003